

# LES SABLES

Vendée Journal

16 ter, rue de la Caisse d'Épargne - BP 29 - 85101 Les Sables d'Olonne Cedex • Tél. 02.51.95.42.12 • Fax. 02.51.32.86.32  
e-mail : journal@sables@publifreco.fr

Jeudi 23 juin 2011

Travaux de contournement à Olonne

## Découverte d'un important site néolithique

Le président du conseil général de la Vendée Bruno Retailleau a souhaité apporter son soutien aux communes littorales en charge de l'accueil du Tour de France et notamment à Olonne-sur-Mer. Il en a profité pour visiter le chantier de contournement d'Olonne-sur-Mer et annoncer la construction de deux ouvrages d'art après l'été. Coup de théâtre, des fouilles préventives ont révélé la présence d'un site néolithique d'importance, des vestiges qui pourraient retarder certaines phases du chantier.



Bruno Retailleau (premier à gauche) devant connaissance de la découverte du site néolithique.

Présent lundi matin à la mairie d'Olonne-sur-Mer, Bruno Retailleau, le président du conseil général de la Vendée en a profité pour faire un salut sur le site du chantier de contournement de la ville. Encore nouvellement élu Bruno Retailleau a ainsi voulu manifester au maire Yannick Morin, l'attachement qu'il portait à ce chantier dont l'objectif est la mise en 2 x 2 voies de l'ensemble de la départementale 32 entre Challans et Laiz-Sablés-d'Olonne. Déclari d'utilité publique en 2005, le contournement d'Olonne s'est concrétisé par la réalisation de deux gisements et les acquisitions finitères de première tranche à deux voies, estimés à 10 millions d'euros, sont en cours. La mise en service de cette première phase est prévue pour l'été 2012. C'est lors de cette visite du président du conseil général, que l'on a appris que les fouilles archéologiques préventives, qui accompagnent tout chantier, avait révélé la présence d'un site néolithique en bordure du chantier. Une découverte importante qui pourrait avoir quelques incidences sur le déroulement du chantier.

### Des sites, des inconnus de poterie etc.

Les marchés sont peuplés, les crédits sont votés, les ouvrages d'art vont donc commencer inces-

samment sous peu. "Et pourtant", a précisé Yannick Morin, ne peut désormais plus douter de la réalité du chantier". Toutefois, la découverte de ce site néolithique pourrait modifier sensiblement le programme. En effet, avant de lancer un tel chantier, il était nécessaire d'effectuer des fouilles préventives qui ont été menées par le service archéologie du conseil général, lequel n'est doté de son propre service en la matière. Ce service est habilité à établir un diagnostic archéologique préalable mais il n'est pas encore habilité à effectuer des fouilles plus approfondies. C'est donc ce qu'il a fait sur l'ensemble du territoire concerné par le contournement et le diagnostic n'a rien révélé sur les trois quarts du territoire, mais sur le quart restant, il a été trouvé quelque chose qui pourrait être l'équivalent d'un mur d'épaisseur de 1 mètre dont la première estimation le fait dater du néolithique, c'est à dire de quelques milliers d'années avant notre ère. Au même endroit, il a été également trouvé ce que l'on appelle du matériel archéologique c'est à dire des sites, des bouts de poterie et d'autres vestiges de cette époque en quantité relativement importantes. Selon les observations, ce qui est aussi intéressant c'est que manifestement c'est un site d'habitat perché et qu'il existe

certainement des fouilles plus approfondies. Informé de la nouvelle, le maire d'Olonne s'est inquiété de la poursuite du chantier mais les premières constatations l'ont rassuré. En fait, le site découvert se situe sur le bord extérieur du chantier et l'essentiel de la découverte se situe à l'intérieur de l'emprise du chantier. Ce qui reste toutefois une hypothèse. Ce dont avait peur le conseil général, c'est que cette découverte bloque complètement le chantier et notamment bloque l'accès du chantier aux ouvrages d'art. Le service des routes et le service archéologie du conseil général a négocié avec le DRAC un circuit d'accès pour pouvoir continuer l'ouvrage d'art sur la Vaironne puis sur la voie SNCF.

### Certains travaux seront retardés

Maintenant que l'emprise du contournement est dégagée, le prochain chantier fait par la Vendée c'est lancer le pont sur la Vaironne et le demi-échangeur de Beaugerais. Sur ce dernier, il n'y a pas de problème, il est hors du périmètre des fouilles mais pour le pont, il faut en revanche passer par les sites où quelque chose a été trouvé. Le DRAC (direction régionale des affaires culturelles) a accepté que les engins de chantier puissent accéder à l'ouvrage

d'art sur la Vaironne à condition d'emprunter un sentier qui a été défini d'un commun accord avec le maître d'ouvrage du Département et les services de la DRAC.

En théorie, le conseil général de la Vendée a fait un rapport sur ce qui a été trouvé lors du diagnostic archéologique préalable et la DRAC et décide si elle entend les fouilles elle-même ou bien si elle les confie à quelqu'un d'autre. D'après nos informations, le conseil général de la Vendée va essayer de faire obtenir l'agrément à son service archéologique pour que ce dernier puisse poursuivre et approfondir ses recherches.

Compte tenu de l'impératif manifeste du site, les fouilles qui seront certainement entreprises vont probablement retarder les travaux, du moins les travaux de terrassement. Pour l'instant, le conseil général veut rester discret sur l'emplacement exact de ce site qui promet d'être exceptionnel, pour des raisons que l'on comprend. Mais si ce site est aussi prometteur que les supports certains experts, il est évident que l'on ne tardera pas à en entendre parler.

Gérard Méraud